



Bulletin de l'AMAP de Capucine

N° 55 - Août 2010

FCO : Le Ministère de l'Agriculture a décidé de ne pas reconduire l'obligation vaccinale des troupeaux d'ovins et de bovins contre la Fièvre Catarrhale Ovine pour l'année 2011. La décision a été présentée le 21 juillet 2010.

Depuis 2009, le gouvernement voulait nous obliger à vacciner vaches et moutons contre la FCO (fièvre catarrhale ovine). Nous étions un peu plus de 3000 en France à refuser cette vaccination qui était inutile puisque la maladie n'était pas contagieuse et que nous avons des méthodes naturelles en prévention.

Pour 2011, le gouvernement vient de décider de ne plus rendre la vaccination obligatoire, belle victoire pour tous ces paysans résistants. Pour les régions Lorraine et Alsace, trois paysans se sont retrouvés au tribunal (2 à Sélestat et un à Lunéville) et, nombre d'entre nous ont été convoqués en gendarmerie, dans le sud de la France un paysan s'est suicidé suite aux convocations successives en gendarmerie. Nous ne savons toujours pas si des poursuites auront lieu pour la campagne de vaccination 2010. Cette victoire, c'est bien sûr la victoire des paysans, mais aussi celle des consommateurs qui nous ont soutenus et étaient bien présents lors des procès.

Pascal

La Ferme de Capucine

Nouvelle de la ferme

Et voilà que l'on parle déjà de rentrée ! C'est vrai que certain matin frais avait plus des parfums d'automne que de matinée chaude d'été. De mi-juin à mi-juillet, nous avons eu une période très belle et très chaude qui nous a permis de faire les foins sans crainte de la pluie et heureusement, car nous avons eu beaucoup de casse avec le matériel. Nous avons même été obligés de racheter une botteleuse.

Ces fortes chaleurs ont fait souffrir la nature et particulièrement les racines de l'herbe, si celle-ci à bien reverdit pour l'instant elle n'a pas assez poussée pour espérer faire du regain tout va dépendre de la quinzaine à venir.

Maintenant il nous faut penser à rentrer le bois pour l'hiver puis vont succéder peut-être le regain, les pommes, la reconstruction d'un poulailler et la construction de notre bâtiment. Plus tous les aléas et travaux quotidiens.

Les travaux de terrassement sont terminés, la Fust est construite en partie et une mare a été créée à proximité du jardin.

La maîtrise avec les chevaux évolue bien et j'ai fait deux animations dans des villages et participé avec Manu à des animations sur St-Dié. En projet une formation de cocher, mais encore faut-il que la prise en charge de la formation soit acceptée.

Nous avons aussi créé l'association des amis de la ferme de Capucine afin de créer une dynamique culturelle autour de la ferme dont Claire et Thibaut devront s'occuper.

Jeanine et Pascal

« **La biodiversité, ça se cultive aussi !** » L'association Agir Pour l'Environnement et le Réseau Semences Paysannes lancent avec 21 partenaires* du monde environnemental et agricole une campagne pour la valorisation, la protection et la reconnaissance de la biodiversité cultivée. L'objectif de cette campagne est d'obtenir la reconnaissance du principe selon lequel les droits collectifs des agriculteurs d'user de leurs semences doivent primer sur les droits de propriété industrielle des « obtenteurs » (semenciers). Par ailleurs, la préservation et la valorisation de la biodiversité cultivée et agricole impliquent : d'adapter les règles d'évaluation des pesticides de façon à faciliter l'homologation des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP, comme le purin d'ortie ou les huiles essentielles),

- d'interdire les pesticides les plus rémanents et les traitements chimiques des semences particulièrement nocifs aux abeilles et autres pollinisateurs,
- de soutenir le développement d'une agriculture biologique locale et de saison

Des cartes-pétition sont disponibles sur <http://www.agirpourenvironnement.org/campagnes/c32.htm>

**Parmi ceux-ci le Mouvement interrégional des AMAP (MIRAMAP) et Nature et Progrès*



agenda

Stage

Introduction à la permaculture

les 11 et 12 septembre 2010 à Saint-Dié,

par Anne Derouet et Judith Lashbrook.

Contact : anne.derouet@free.fr - tél. : 03-29-41-50-11

Plus d'informations sur la permaculture sur <http://permaculturefrance.org> (Université populaire de permaculture) et <http://asso.permaculture.fr> (Association Brin de Paille)